

DEC141971DR11

Décision portant nomination de M. Nicolas GIBELIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 3042 intitulée MI2S

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université Joseph Fourier de Grenoble ;

Vu la décision DEC11A012DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3042 intitulée Moyens Informatiques Multimédia, Information Scientifique (MI2S) et nommant M. Nicolas BALACHEFF, directeur de l'unité ;

Vu la décision DEC121743INS2I en date du 18 juin 2012 portant nomination de Mme Brigitte BIDEGARAY-FESQUET aux fonctions de directrice de l'unité mixte de service n°3042 intitulée Moyens Informatiques Multimédia, Information Scientifique (MI2S) ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 16 décembre 2013 ;

Considérant que M. Nicolas GIBELIN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 23/05, 03/06, 13/06/2014 et onze modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2013 à mars 2014),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Nicolas GIBELIN, Ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° 3042 intitulée MI2S à compter du 1^{er} juillet 2014.

M. Nicolas GIBELIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Nicolas GIBELIN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 21 juillet 2014

La directrice de l'unité
Brigitte BIDEGARAY-FESQUET

Brigitte BIDEGARAY-FESQUET
Directeur
UMS Mi2S - 3042



Visa du délégué régional du CNRS

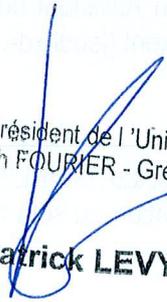
Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du Président de l'Université Joseph Fourier

Le Président de l'Université
Joseph FOURIER - Grenoble 1



Patrick LEVY